## REPUBLIQUE FRANCAISE

\*\*\*\*\*

### REGION DEPARTEMENT DE LA **GUADELOUPE**

\*\*\*\*\*

RÉGIE ASSAINISSEMENT NORD CARAÏBES RéNoC-Assainissement

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU

: 21 SEPTEMBRE 2017

MEMBRES EN EXERCICE

12

MEMBRES PRESENTS

DATE DE LA CONVOCATION: 14 SEPTEMBRE 2017

# DÉLIBÉRATION N° CA-ASS-2017-32

## OBJET: Régularisation des statuts de RéNoC-Assainissement

affichée le

L'an deux mille dix-sept, vingt et un septembre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration de la Régie Assainissement Nord Caraïbes, RéNoC-Assainissement, légalement convoqué le quatorze septembre deux mille dix-sept, s'est réuni à Espérance Morne-à-l'Eau sous la présidence de Monsieur Rénalt SIOUMANDAN;

		Présent	Absent	Représenté
	M.AGLAS Dunières		X	
	M. BERNARD Jean-Luc	X		
	M <sup>me</sup> CARDOVILLE Prisca	X		
	M. CHATEAUBON Jean-Claude	X		
3 0 OCT, 2017	M. CORNEILLE Denis	X		
	M. CUIRASSIER Jocelyn	X		
	M.DAVILA Jacques	X		
	M. HILL Joseph	X		
S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE	M <sup>me</sup> OBERTAN Pamela		X	
	M. REINETTE Pierre		Excusé	
	M. SIOUMANDAN Rénalt	X		
	Mme TRABON-SINAPAH Line	X		

RENDUE EXECUTOIRE,

Le secrétaire de séance nommé est Monsieur Rénalt SIOUMANDAN

Le Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,



Vu la délibération n°CS 2016-09/042 du SIAEAG, en date du 15 septembre 2016, portant approbation de la création de la régie «Assainissement» pour la gestion, l'exploitation et les investissements du service public de l'assainissement sur le territoire du Nord Grande-Terre, approuvant les statuts de RéNoC-Assainissement;

Vu la délibération n°CA-ASS-2017-06 en date du 24 mars 2017 portant modification des statuts de la Régie Assainissement Nord Caraïbes, RéNoC-Assainissement;

Vu la délibération n°CS 2017-04/037 du SIAEAG portant approbation de la modification des statuts de la Régie Assainissement Nord Caraïbes, RéNoC-Assainissement;

Vu les statuts de la Régie Assainissement Nord Caraïbes, RéNoC-Assainissement;

Le Conseil d'Administration OUÏ l'exposé du Président, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité des votants et une abstention (Monsieur DAVILA);

#### **DECIDE**

ARTICLE 1: D'APPROUVER la régularisation des statuts de RéNoC-Assainissement annexés à la présente délibération afin de se conformer à la délibération du SIAEAG;

**ARTICLE 2:** Le Président et le Directeur de RéNoC-Assainissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration. Au registre sont les signatures.

Fait et délibéré en séance à Morne-à-l'Eau, les jours, mois et an ci-dessus

e Président,

resident,

RéNoC-Assainissement Rue du Docteur CHOVINO Espérance 97111 MORNE-À-L'EAU SIRET 824 342 265 00017 Tél.: 05 90 24 83 56

Rénalt SIOUMANDAN

COURRIER ARRIVE LE

3 0 OCT. 2017

S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE